



**ASSOCIATION Pour le CADRE de VIE à VOREPPE
A. C. V. V.**

BP n° 52 38342 VOREPPE Cedex Association Loi 1901 – Réf W381000379
http : // www.acvvoreppe.asso.fr

JOURNEE ASSOCIATIVE du 6 Septembre 2008

Objectif d'ACVV :

**PROTECTION de l'ENVIRONNEMENT et de la SANTE des POPULATIONS,
AMELIORATION du CADRE de VIE, LUTTE CONTRE les NUISANCES et les
RISQUES INDUSTRIELS dans le département de l'ISERE et plus précisément sur
L'AGGLOMERATION de VOREPPE.**

Actions en cours :

➤ **REFUS de l'EXTENSION de PRODUCTION du site chimique STEPAN EUROPE classé depuis 2002 SEVESO SEUIL HAUT autorisée par arrêté préfectoral du 11 Juillet 2006, passant de 46 000T/AN à 106 000T/AN (7 Jours sur 7 en continu) avec la CREATION d'un ATELIER F et introduction du CHLORURE DE METHYLE produit TOXIQUE, INFLAMMABLE et EXPLOSIF, à moins de 100 m des habitations et des axes de circulations.**

➤ **DEMANDE l'application de la législation imposée par la directive SEVESO pour la PRODUCTION ACTUELLE avec la Mise en place des PLANS PREFECTORAUX et COMMUNAUX de SECURITE des POPULATIONS**

• A OBTENU :

- * **La mise en place du Comité Local d'Information et de Concertation en Février 2008 (CLIC),**
- * **La mise en place du (PPI) Plan Particulier d'Intervention pour STEPAN EUROPE en Avril 2008 (à améliorer),**
- * **L'Instruction de notre plainte déposée pour mise en danger de la vie d'autrui par le Délégué du Procureur de la République, Médiateur de la réglementation Environnemental.**

• EN COURS :

- * **Requête auprès du Tribunal Administratif pour l'annulation de l'Arrêté Préfectoral d'autorisation d'extension**
- * **Suivi du Plan Particulier des Risques Naturels et Technologiques sur la commune (prochainement mis à Enquête publique par arrêté Préfectoral) précédé d'une réunion publique à la demande de Monsieur le Maire.**

**REJOIGNEZ-NOUS POUR QUE SOIENT PRESERVES
NOTRE PATRIMOINE SANTE, NOTRE SECURITE,
NOTRE ENVIRONNEMENT, LE FUTUR de NOS ENFANTS**

Merci de nous soutenir, vous êtes tous concernés car si chacun trouve un ou plusieurs adhérents de plus, nous multiplierons d'autant notre force.

BULLETIN D'ADHESION à retourner à : **A. C. V. V. BP n° 52 38342 VOREPPE CEDEX**

Adhésion 2008 : 20 Euros (chèque accepté)

NOM, Prénom :

Adresse

e-mail :

tel :



ASSOCIATION Pour le CADRE de VIE à VOREPPE
A. C. V. V.

BP n° 52 38342 VOREPPE Cedex Association Loi 1901 – Réf W381000379
http : // www.acvvoreppe.asso.fr

JOURNEE ASSOCIATIVE du 6 Septembre 2008

Objectif d'ACVV :

PROTECTION de l'ENVIRONNEMENT et de la SANTE des POPULATIONS, AMELIORATION du CADRE de VIE, LUTTE CONTRE les NUISANCES et les RISQUES INDUSTRIELS dans le département de l'ISERE et plus précisément sur L'AGGLOMERATION de VOREPPE.

Actions en cours :

➤ **REFUS de l'EXTENSION de PRODUCTION du site chimique STEPAN EUROPE classé depuis 2002 SEVESO SEUIL HAUT autorisée par arrêté préfectoral du 11 Juillet 2006, passant de 46 000T/AN à 106 000T/AN (7 Jours sur 7 en continu) avec la CREATION d'un ATELIER F et introduction du CHLORURE DE METHYLE produit TOXIQUE, INFLAMMABLE et EXPLOSIF, à moins de 100 m des habitations et des axes de circulations.**

➤ **DEMANDE l'application de la législation imposée par la directive SEVESO pour la PRODUCTION ACTUELLE avec la Mise en place des PLANS PREFECTORAUX et COMMUNAUX de SECURITE des POPULATIONS**

• A OBTENU :

- * **La mise en place du Comité Local d'Information et de Concertation en Février 2008 (CLIC),**
- * **La mise en place du (PPI) Plan Particulier d'Intervention pour STEPAN EUROPE en Avril 2008 (à améliorer),**
- * **L'Instruction de notre plainte déposée pour mise en danger de la vie d'autrui par le Délégué du Procureur de la République, Médiateur de la réglementation Environnemental.**

• EN COURS :

- * **Requête auprès du Tribunal Administratif pour l'annulation de l'Arrêté Préfectoral d'autorisation d'extension**
- * **Suivi du Plan Particulier des Risques Naturels et Technologiques sur la commune (prochainement mis à Enquête publique par arrêté Préfectoral) précédé d'une réunion publique à la demande de Monsieur le Maire.**

**REJOIGNEZ-NOUS POUR QUE SOIENT PRESERVES
NOTRE PATRIMOINE SANTE, NOTRE SECURITE,
NOTRE ENVIRONNEMENT, LE FUTUR de NOS ENFANTS**

Merci de nous soutenir, vous êtes tous concernés car si chacun trouve un ou plusieurs adhérents de plus, nous multiplierons d'autant notre force.

BULLETIN D'ADHESION à retourner à : A. C. V. V. BP n° 52 38342 VOREPPE CEDEX

Adhésion 2008 : 20 Euros (chèque accepté)

NOM, Prénom :

Adresse

e-mail :

tel :